

7^{ème} Coupe du Conseil Général du Morbihan de Cyclo-Cross 2011-2012 « Souvenir Henri HUBERT »



Les vainqueurs 2010-2011 entouré du Conseiller Général Joseph SAMSON et du Président du CD56

Le Comité Départemental de Cyclisme du Morbihan, en partenariat avec le Conseil Général du Morbihan, organisera pour la saison 2011-2012 la 7^{ème} édition de la Coupe du Conseil Général du Morbihan de Cyclo-Cross « Souvenir Henri HUBERT ».

Cette Coupe du Conseil Général du Morbihan, a pour but d'assurer la promotion et le développement du Cyclo-cross dans le département.

PALMARES 2010-2011

Dames : Manon PASCO
Cadets : Gautier ABADIE
Juniors: Kilian ETIENNE
Espoirs: Thomas LE PALLEC
Seniors: Tony LE BAIL

UC Inguiniel
Véloce Vannes
Oust Lanvaux VTT
ACP Baud
VC Pontivy

1^{er} Club: ACP Baud

ARTICLE 1 : PARTICIPATION

La Coupe du Conseil Général du Morbihan est ouverte aux licenciés Dames, Cadets, Juniors, Espoirs et Seniors. Seuls les licenciés et les clubs morbihannais peuvent prétendre à entrer dans les Classements Généraux.

ARTICLE 2 : CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL ET PAR CLUB

Classement général individuel :

Il sera attribué des points pour les quinze premiers selon le barème suivant: 15 points au premier-1 point au quinzième.

Il s'effectuera par l'addition des points obtenus dans chaque manche. En cas d'égalité, la dernière manche sera prépondérante. Si les coureurs concernés sont absents, l'épreuve précédente sera prise en compte, et en dernier ressort la troisième épreuve.

Si un coureur d'un autre département termine dans les quinze premiers d'une manche, il prend les points correspondant à sa place, et ces points ne sont pas redistribués à un coureur du CD56.

Classement général des clubs :

Il sera attribué des points de 1 à 10 pour le club des coureurs classés dans chaque manche et pour chaque catégorie.

Soit 10 points pour le club du coureur classé premier. 1 point pour le club du coureur classé dixième. Le classement général se fera par l'addition des points de l'ensemble des catégories.

ARTICLE 3 : OBLIGATION

La présence à au moins trois des cinq manches dont la finale, est indispensable pour figurer dans les classements généraux.

ARTICLE 4 : CALENDRIER DES EPREUVES

Les cinq manches de la saison de cyclo-cross 2011-2012 se dérouleront :

| | | |
|-----------------------|-------------------|----------------|
| - Le 9 OCTOBRE 2011 | QUISTINIC | ACP BAUD |
| - Le 26 NOVEMBRE 2011 | GUIDEL | CC GUIDEL |
| - Le 17 DECEMBRE 2011 | QUESTEMBERT | AC QUESTEMBERT |
| - Le 31 DECEMBRE 2011 | LA CHAPELLE NEUVE | ACP BAUD |
| - Le 29 JANVIER 2012 | AURAY | UC AURAY |

ARTICLE 5 : DOTATION

Dotation du Classement Général pour chaque catégorie (dix prix au total) :

| | | | |
|-----------|---------------|------|--------------------------------|
| Seniors : | Grille 305/10 | soit | 62 euros au 1 ^{er} |
| Espoirs : | Grille 274/10 | soit | 55 euros au 1 ^{er} |
| Juniors : | Grille 228/10 | soit | 46 euros au 1 ^{er} |
| Cadets : | Grille 183/10 | soit | 37 euros au 1 ^{er} |
| Dames : | Grille 152/10 | soit | 30 euros à la 1 ^{ère} |

Dotation du Classement Général des Clubs (cinq prix au total) :

Toutes catégories Grille 152/5 soit 54 euros au 1^{er} club

ARTICLE 6 :

Il sera remis un maillot de leader aux couleurs du Conseil Général du Morbihan aux coureurs morbihannais dames-cadets-juniors-espoirs-seniors lors de la Finale à AURAY.

La remise des coupes et médailles se fera à l'issue de la dernière épreuve pour l'ensemble des catégories et pour le premier club.

ARTICLE 7 :

L'ordre de départ de chaque manche sera déterminé à partir du Classement Général de la Coupe à l'issue de la première manche.

Le club organisateur sera chargé de faire respecter la grille de départ.

ARTICLE 8 :

Les engagements devront se faire auprès du site internet de la F.F.C. : www.ffc.fr

ARTICLE 9 :

Tous les résultats devront être communiqués par le club au Président de la commission départementale de cyclo cross, au plus tard le lendemain de l'épreuve.

Pour tous renseignements complémentaires :

Yann ROBIC Président de la Commission Cyclo-cross : Tél 02 97 41 36 65 ou 06 89 56 01 75 Email : yannrobic@wanado.fr

Coordonnées des Présidents de clubs organisateurs

AC Questembert : Dominique BAUDRY Bocaran 56230 QUESTEMBERT Tél : 02 97 26 15 57

CC Guidel : Eric LE SAMEDY 1 allée des Bruyères 56270 PLOEMEUR Tél : 06 19 56 67 68

ACP Baud : Claude GARGASSON 11 Ty Neuhé 56390 BRANDIVY Tél : 02 97 56 05 40

UC Auray : Michel PRONO Coët Digo 56400 PLUMERGAT Tél : 02 97 57 62 98